



HAL
open science

Ordre des livres et ordre de l'information. La Description general de Pedro Gonzalez Güemes de la Mora

Samir Boumediene

► **To cite this version:**

Samir Boumediene. Ordre des livres et ordre de l'information. La Description general de Pedro Gonzalez Güemes de la Mora. *Revue française d'histoire du livre*, 2025, 146, pp.29-59. <10.47421/RFHL_146_29-59>. <halshs-05371774>

HAL Id: halshs-05371774

<https://shs.hal.science/halshs-05371774v1>

Submitted on 19 Dec 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Samir Boumediene

Ordre des livres et ordre de l'information.
La Descripción general del Nuevo orbe de las Indias (1652)
de Pedro González Güemes de la Mora (1595-1669)

Revue française d'histoire du livre, n° 146, 2025, 29-57

La spécificité du livre dans le monde ibérique est souvent considérée à travers le poids exercé par certaines institutions dans le contrôle et la censure des imprimés. Une importante bibliographie en histoire des savoirs, pourtant, a montré comment ce contrôle de l'information avait pu favoriser le développement, dans la péninsule Ibérique, et peut-être encore davantage en Amérique, d'une importante tradition intellectuelle couvrant l'histoire naturelle, l'histoire morale, l'histoire religieuse, la cosmographie ou le droit.

Il y a plus de trente ans, Roger Chartier avait souligné la nécessité de penser un « ordre des livres » irréductible à celui du discours. Dans cet ordre des livres, la matérialité des objets s'avère déterminante : le format des ouvrages, leur dimensionnement codicologique (du volume unique au recueil) tout comme leur présentation formelle paramètrent profondément les pratiques de lecture. Les pratiques d'écriture, quant à elles, n'émanent pas d'instances d'énonciation abstraites mais sont le fait de personnes avec leurs affects et leurs intérêts et pour qui le livre est l'objet de négociations diverses avec des patrons, des institutions et, de façon croissante, un marché de l'édition¹.

Un moyen de prolonger ces analyses est de penser l'ordre des livres en lien avec un « ordre de l'information », sous réserve d'adopter une approche non formaliste de cette notion. Dans cet article, l'information n'est pas considérée comme le message transmis entre un émetteur et un récepteur, ni comme une somme de données stockables et mobiles qui seraient extérieures à la fois aux supports qui les enregistrent et aux personnes qui les manipulent. Elle n'est pas, non plus, assimilée au volet préparatoire d'une prise de décision : elle est plutôt l'enjeu et le moyen de toute forme de négociation et elle se trouve, à ce titre, soumise à deux dynamiques opposées. D'un côté, l'information fait l'objet de procédures de contrôle qui visent à la centraliser, à l'authentifier, à l'accréditer. D'un autre, l'information est soumise à des logiques de concurrence, de détérioration, de mésententes, bref, d'un « bruit », qui peut être volontaire comme involontaire et qui favorise la prolifération des communications.

¹ Roger Chartier, *L'ordre des livres. Lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XIV^e et XVIII^e siècle*, Aix-en-Provence, Alinéa, 1992.

Restituer le livre dans cet ordre de l'information ne consiste donc pas à le réduire à une somme de données, mais à l'appréhender comme le produit de conflits dans lesquels s'agencent les logiques du contrôle et celles de la compétition. Une telle clé d'analyse est exigeante parce qu'elle suppose de restituer les livres dans toute la sphère d'information, le plus souvent manuscrite, qui l'entoure. Mais elle est indispensable pour étudier l'époque moderne et en particulier le monde hispanique.

Les couronnes de Castille et d'Aragon, en effet, ont développé dès le Moyen Âge des techniques de communication pour contrôler leurs possessions distantes. Ce à quoi s'ajoute la sophistication des procédures d'inspection développées par les autorités religieuses, l'Inquisition et plus tard les institutions telles que la Casa de la Contratación. Souvent, ces procédures débouchaient sur des enquêtes, telles que les visites civiles ou ecclésiastiques, menées au moyen de questionnaires. Le monde hispanique est de ce fait un terrain sans pareil pour observer la tension entre centralisation et compétition, car la multiplicité des maillages administratifs qui permettaient de contrôler l'information favorisait aussi la multiplication des zones grises. L'histoire du livre en Espagne est parcourue par cette tension : au rôle central qu'y jouent l'Inquisition et les autres instances chargées d'examiner les livres peut ainsi être opposé le déploiement, entre la Péninsule et d'autres villes européennes (Lyon, Anvers, Rouen, Rome, Venise), de multiples réseaux diffusant des livres interdits.

Pour ce qui concerne l'histoire des rapports entre l'Espagne et l'Amérique, cette rencontre entre l'ordre des livres et l'ordre de l'information revêt une dimension spécifique. Dès les premières conquêtes, le gouvernement des terres distantes a imposé la mise en place de circuits d'information. Leur insuffisance a plusieurs fois convaincu les monarques ou les ordres religieux de promouvoir la rédaction de grands livres d'histoire naturelle, de cosmographie, de doctrine ou de droit, afin de mieux faire connaître la réalité des Indes occidentales dans la Péninsule. Les travaux de Gonzalo Fernández de Oviedo et, plus tard, de Antonio de Herrera illustrent cette politique de la connaissance qui a pris sa forme la plus aboutie à l'époque de Philippe II avec l'envoi, entre 1569 et 1604, d'innombrables questionnaires en Amérique.

1563	16 questions	Tribut indien	Guatemala
1569	31 questions	Organisation ecclésiastique	Mexico
1569	40 questions	Description exhaustive	Toutes les Indes
1573	135 questions	Description exhaustive	Toutes les Indes
1575	38 questions	Géographie et ressources	Espagne
1577	50 questions	Description exhaustive	Toutes les Indes
1578	45 questions	Description exhaustive	Espagne
1584	[questionnaire de 1577]	Description exhaustive	Toutes les Indes
1592	26 questions	Mines	Zaruma (Équateur)
1604	355 questions	Description exhaustive	Toutes les Indes
1635	16 questions	Organisation ecclésiastique	Toutes les Indes
1648	34 questions	Organisation ecclésiastique	Toutes les Indes
1730 ?	435 questions	Description exhaustive	Amériques
1741-3	8 questions	Description exhaustive	Nouvelle-Espagne

Tableau : Questionnaires transmis en Amérique et en Espagne à l'époque moderne

Deux ordonnances résument la philosophie de cette politique des questionnaires. Signées en juillet 1573, elles substituent à la logique de la « conquête » une logique de « description » et de « pacification ». Cette mise à distance de l'affrontement militaire, même si elle est loin d'être complète, témoigne d'une autre analyse des problèmes du gouvernement des Indes. La désobéissance des officiers du roi et des *encomenderos*, les révoltes indigènes, la difficulté à percevoir les taxes et à exploiter les richesses naturelles, les lenteurs de l'évangélisation, sont interprétées comme les suites d'un manque de connaissance que seule une information complète et actualisée sur ces territoires si distants peut permettre d'affronter.

Le document qui concrétise le mieux cette ambition est le questionnaire de 1577, composé de seulement cinquante rubriques couvrant toutes les réalités des Indes occidentales. Au moyen de ce formulaire, le Conseil des Indes devait recevoir à Madrid des relations et les compiler au sein d'un grand livre, dont seules quelques parties furent finalement publiées. Si ce grand livre était conçu comme un outil d'aide à la décision, le déroulement de l'enquête n'est pas qu'une affaire de centralisation. La formulation des interrogatoires, le choix des témoins, la hiérarchisation des réponses constituent déjà des décisions prises en situation de négociation. La graphomanie des monarchies d'Ancien régime, en cela, ne doit pas être mal interprétée. Le recours à l'écrit ne s'explique pas par sa transivité vers l'ordre des pratiques mais au contraire par l'impossible coïncidence entre l'échange d'information, la prise des décisions et leur application.

Pour mieux cerner ces pouvoirs de l'écriture, j'étudierai dans cet article un livre manuscrit exceptionnel, que j'ai eu la chance de découvrir à New York en 2013². Exceptionnel, ce manuscrit l'est d'abord pour être resté totalement inconnu de l'hispanisme jusqu'à aujourd'hui. Une édition critique, préparée par mes soins, sera prochainement publiée à Lima, où est mort son auteur, Pedro González Güemes de la Mora (1595-1669). Exceptionnel, le document l'est aussi par son contenu. Il s'agit, rien de moins, que d'une histoire naturelle et morale de l'Amérique couvrant des thèmes très divers. Il se compose d'une préface et de six traités de tailles variables. Le premier est conçu comme une description de la géographie américaine. Le deuxième présente différentes manières d'exploiter les minerais des gisements du Pérou (Potosí, Huancavelica) mais aussi de Quito et de la Nouvelle-Grenade. Le troisième traité consiste en une description des cours d'eau de la Nouvelle-Grenade dans laquelle Pedro Güemes conjecture un moyen de trouver l'Eldorado. Le quatrième est consacré aux « richesses naturelles » de la Nouvelle-Grenade. Le cinquième raconte un voyage entrepris par l'auteur pour observer les images et objets de dévotion du désert de la Candelaria,

² Hispanic Society, New York, Manuscript 13491 [427-20], « Descripción general del nuevo orbe de las Indias, por el oidor Pedro González Güemes de la Mora » [désormais *Descripción*]. La pagination de ce manuscrit est respectée et corrigée quand il le faut.

au nord de Bogota. Le dernier traité, enfin, porte sur les moyens de « peupler le Chili ».

La formation de juriste de Pedro Güemes, l'auteur du manuscrit, assure de sa familiarité avec l'ordre de l'information établi à la suite des enquêtes de Philippe II. Dans cette politique faisant primer la plume sur la lame se lit indirectement un autre phénomène : l'ascension des *letrados*³. Loin d'être linéaire, celle-ci mène tendanciellement les juristes à concurrencer les membres de l'aristocratie militaire dans le service du roi et l'Amérique est un terrain de cette compétition. La position originale de Güemes au regard de cette histoire est inséparable d'un autre aspect propre à l'évolution des pratiques d'écriture dans le monde ibérique : l'arbitrisme. Dans la Péninsule comme en Amérique, le XVII^e siècle voit se multiplier des textes, souvent manuscrits, présentant au monarque des solutions idéales pour mettre fin aux maux récurrents du royaume (banqueroute, dépeuplement, inefficience des prélèvements fiscaux, etc.). Le message implicite dans ces projets est de montrer que seule la personne qui les conçoit est capable de les mettre en œuvre et qu'il faut pour cela lui octroyer une charge. Pour comprendre en quoi le manuscrit que nous allons étudier relève de cette tradition, cet article tentera de restituer l'univers des livres de Pedro Güemes : ceux qu'il a possédés, ceux qu'il a lus et ceux qu'il a écrits. Ainsi, le but de cet article est de montrer comment un texte à portée générale, décrivant l'histoire naturelle et morale de l'Amérique, peut s'insérer dans une série de conflits juridiques et sociaux où l'information doit autant être transmise que cachée, produite que perdue.

Un livre manuscrit : la *Descripción general del nuevo Orbe de las Indias* (1652)

Le document étudié dans cet article, conservé à la Hispanic Society à New York, se présente sous la forme d'un manuscrit in-quarto, relié au XIX^e siècle à une couverture en maroquin rouge [Fig. 1]. Il est composé de 175 feuilles,

³ Janine Fayard, *Les membres du conseil de Castille à l'Époque Moderne (1621-1746)*, Genève, Droz, 1979 ; Jean-Marc Pelorson, *Les letrados, juristes castillans sous Philippe III*, Recherches sur leur place dans la société, la culture et l'État, Poitiers, Université de Poitiers, 1980 ; Richard L. Kagan, *Lawsuits and Litigants in Castile 1500-1700*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1981 ; Francisco José Aranda Pérez (éd.), *Letrados, juristas y burócratas en la España moderna*, Cuenca, Universidad Castilla-La Mancha, 2005.

dont 306 pages ont été numérotées irrégulièrement. Sur la première de ces pages figure un portrait de l'auteur, Pedro González Güemes de la Mora, dessiné par un certain « F. D.J. » (ou « Fecit D.J. » ?) en 1651. De toute évidence, ce manuscrit était conçu pour devenir une copie d'imprimeur. En plus d'employer une graphie parfaitement lisible, le scribe y a transmis diverses indications sur la composition des lignes, l'insertion des titres principaux et des ornements typographiques, le placement des références (tables des matières, index) et des titres courants, la numérotation des pages ou l'adjonction des manchettes. Autre indice de l'avancement du projet éditorial, la page de titre principale, et celle des différentes parties de l'ouvrage simulent également la composition typographique que devait suivre l'imprimeur.

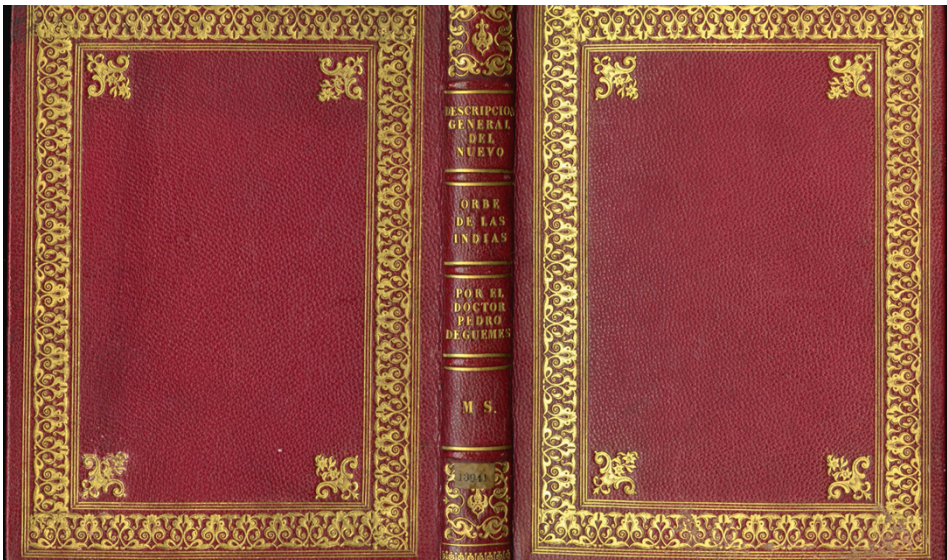


Fig. 1. Reliure du manuscrit 3941 de la Hispanic Society, Nueva York.

Jusqu'au XVIII^e siècle, les copies d'imprimeur étaient le plus souvent détruites une fois l'ouvrage paru⁴. Les rares qui nous sont parvenues portent inmanquablement des marques de leur manipulation dans l'atelier. Or on ne trouve pas, dans le manuscrit de Güemes, de taches d'encre, de traces de doigts, d'annotations en marge ou de repères de calibrage. L'absence de tous ces

⁴ Roger Chartier, *La main de l'auteur et l'esprit de l'imprimeur*, Paris, Gallimard, 2015.

éléments assure que le manuscrit n'a pas franchi le seuil d'une imprimerie. Et c'est peut-être grâce à cela que, précisément, il a été conservé.

Rédigé en Amérique, à Santa Fe de Bogota, le manuscrit a été envoyé en Espagne au cours de l'année 1652. Il a pu être transmis par un intermédiaire à un imprimeur ou bien être envoyé directement à l'un des conseils du roi, probablement le Conseil des Indes, afin d'obtenir une licence d'impression. Dans les deux cas, le processus éditorial normal d'un livre conduisait le manuscrit à l'étape au cours de laquelle, peut-être, s'est interrompue son histoire : la censure. Les privilèges décernés aux éditeurs, aux libraires et aux imprimeurs certifiaient la conformité du texte imprimé avec la copie d'impression. Mais ces privilèges étaient délivrés à condition que, en amont, une autre conformité soit assurée : rien dans le texte ne devait contrevenir au Bien public et à la foi chrétienne. Aussi les manuscrits étaient-ils envoyés à deux instances, l'une civile, l'autre religieuse. Si, du côté civil, c'est un conseil du roi qui les examinait, les autorités religieuses délivrant leur licence étaient nombreuses. À ce stade, mes recherches ne m'ont pas permis de savoir si le manuscrit de Güemes a été censuré et, le cas échéant, par qui⁵.

Quoi qu'il en soit, il y a quelques raisons de penser que le manuscrit était un peu plus qu'une copie d'imprimeur. Si la reliure a été refaite vers 1810, les 350 pages qu'elle rassemble formaient une unité cohérente dès le XVII^e siècle⁶. Contrairement à d'autres inédits portant sur l'Amérique, le manuscrit n'a pas été inséré dans une compilation ou un recueil de miscellanées : son auteur et ses propriétaires successifs ont souhaité lui conserver, jusque dans la matérialité de sa reliure, une complète autonomie. Quant au soin apporté à la composition des pages, il est tel que l'auteur semble avoir songé que, si jamais le livre ne passait pas sous presse, il pourrait néanmoins être offert comme objet de prestige au souverain qui est le destinataire du texte tout au long des chapitres qu'il contient.

⁵ Fermín de los Reyes Gómez, *El libro en España y América, Legislación y censura (siglos xv-xviii)*, Madrid, Arco Libros, 2000 ; Anne Cayuela, *Le paratexte au Siècle d'Or: Prose romanesque, livres et lecteurs en Espagne au xvii^e siècle*, Genève Droz, 1996.

⁶ J'en veux pour preuve la mention insérée après la page du titre par le bibliothécaire Iriarte en 1753 dans laquelle il indique le prix de vente et le lieu de la transaction. Il me paraît très improbable que le manuscrit ait alors été extrait d'une compilation et, considérant le soin apporté à sa composition, il me paraît presque certain que la reliure était elle aussi de qualité.

Le soin apporté à la composition du texte permet ainsi de formuler deux hypothèses qui ne s'excluent pas entièrement : la première est que l'auteur a souhaité imprimer sa *Descripción* ; la seconde est qu'il savait que ce passage sous presse était incertain et qu'il devait à tout le moins pouvoir diffuser sous son nom un manuscrit de qualité dans les cercles madrilènes. Arrivée probablement en 1652 dans la capitale espagnole, aux côtés d'un autre texte que l'auteur est parvenu à faire publier, et dont nous allons parler dans un instant, la *Descripción* s'est ensuite perdue. Elle n'est mentionnée dans aucun des catalogues de bibliothèque érudite du XVII^e siècle⁷. Une note insérée après la page de titre indique, en revanche, que le manuscrit a été acheté, le 24 septembre 1753, soit un siècle après sa réalisation, par Juan de Iriarte pour la Bibliothèque du roi. La transaction, d'un montant de trente réaux, a eu lieu sur les *gradas* de San Felipe, haut-lieu du commérage madrilène, désormais disparu, qui jouxtait la Puerta del Sol. Reste à savoir comment, au XIX^e siècle, ce manuscrit a atteint les rayonnages de la Hispanic Society. Mais c'est une autre histoire. Pour le moment, les questions à poser à propos de ce manuscrit sont donc au nombre de trois. Pourquoi Güemes a-t-il écrit ce texte ? Pourquoi pensait-il qu'il était difficile de le passer sous presse ? Comment, enfin, a-t-il pu depuis Bogota le faire circuler à Madrid ?

Un ministre offensé : Pedro González Güemes de la Mora [Fig. 2]

Né à Valladolid vers 1595 et mort à Lima en novembre 1669, Pedro González Güemes de la Mora est issu d'une famille originaire de Castañeda, en Cantabrie⁸. Aîné d'une fratrie de huit, il poursuit dans les années 1610-1620 des études de droit à l'Université de Salamanque puis à l'Université d'Osma, où il entame une carrière universitaire. En 1630, il est nommé juge (auditeur) à l'autre bout du monde, à l'audience (tribunal) de Santiago du Chili⁹. Il s'y rend avec ses livres et plusieurs proches, dont son jeune frère Bernardo qui s'engage comme soldat¹⁰. Blessé au combat, ce dernier rentre en Espagne où il fait

⁷ Antonio de León Pinelo et Marqués de Torrenueva, *Epitome de la bibliotheca oriental y occidental, nautica y geográfica*, Madrid, Francisco Martínez Abad, 1748, II, p. 785.

⁸ Archivo Histórico Nacional de España [désormais AHNE], Calatrava 567.

⁹ « Titulo de oydor de la Real audiencia de Chile en lugar y por muerte de don R^o de Caravajal, postrero hebrero 1634 », Archivo General de Indias [désormais AGI], Chile 223.

¹⁰ Archivo General de la Nación de Perú [désormais AGNP], Protocolos 251, f^o 138or.

paraître, en 1659, un ouvrage intitulé *El Secretario*, qui explicite les vertus et les actions du conseiller que doit choisir le prince pour gouverner¹¹ [Fig. 3].

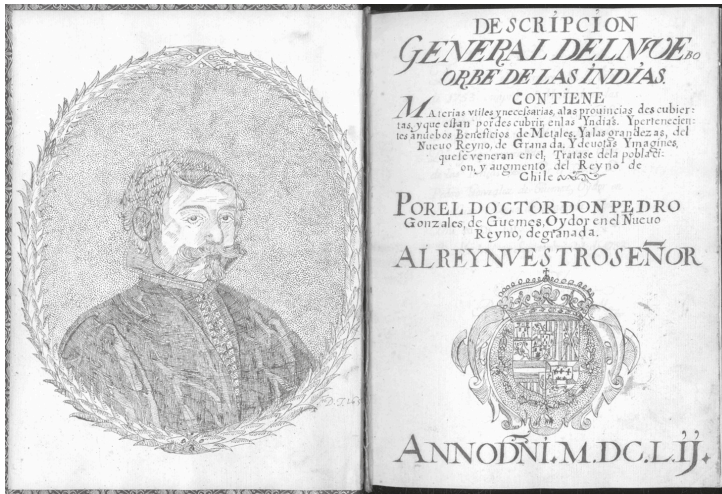


Fig. 2. Portrait de Pedro González Güemes de la Mora et page de titre de la *Descripción*, Hispanic Society, New York, Manuscript 13491 [427-20], f^o Iv.



Fig. 3. Frontispice de Bernardo González Güemes de la Mora, *Secretario en diez y seis discursos*, Madrid, 1659, frontispice.

¹¹ Bernardo González Güemes de la Mora, *El secretario en diez y seis discursos que comprehenden a todo genero de ministros*, Madrid, Pablo de Val, 1659 [désormais *Secretario*].

Si, comme le montre son testament, Pedro Güemes ne coupe jamais les liens avec sa famille cantabre, il joue pleinement la carte de l'enracinement en Amérique. Outre une enquête de six mois qu'il réalise à Panama lors de son voyage aller¹², sa carrière d'auditeur s'y déroule dans trois tribunaux : à Santiago au Chili (1635-1647)¹³, à Santa Fe de Bogota (1649-1661), où il écrit la *Descripción* et enfin à Lima (1661-1669), où il meurt en 1669. Le choix initial de s'établir à Santiago de Chili s'inscrit dans une stratégie familiale élargie¹⁴. Avant de partir pour l'Amérique, Güemes a au moins deux parents sur place qui l'aident à se lier à un clan important de l'oligarchie locale, les Jaraquemada¹⁵. Comme l'a montré Jean-Paul Zuñiga, les familles les plus importantes de Santiago sont toutes liées, au XVII^e siècle, par des alliances matrimoniales. Mais pour éviter qu'ils ne se mêlent trop aux intérêts locaux, les officiers tels que Güemes n'ont pas le droit de se marier sur place sans obtenir au préalable, et moyennant d'importantes sommes, une autorisation du roi. Là se joue le principal revers de fortune de Güemes. En 1640, il obtient de Philippe IV l'autorisation de se marier avec Clara de Jaraquemada¹⁶. La rumeur publique affirme pourtant que cette union, dont naissent dix enfants, a été contractée plus tôt, en 1638. Sans que l'affaire soit unique, elle fournit aux juges du tribunal de Santiago un moyen de s'attaquer à

¹² « Sueldos, 4 abril 1637 » : AGI, Chile 223. Voir aussi *Descripción*, f° 270.

¹³ Javier Barrientos Grandón, *La Real Audiencia de Santiago de Chile (1605-1807). La institución y sus hombres*, Madrid, Fundación Ignacio Larramendi, 2000, p. 687-688. Archivo nacional de historia de Colombia [désormais AHNC], Bienes 2, f°295r-296v. Cité par Della M. Flusche, « The Tribunal of Posthumous Estates in Colonial Chile, 1540-1769 part II », *CLAH* 9-2, 2000, p. 264.

¹⁴ Jean-Paul Zuñiga, *Espagnols d'outre-mer. Émigration, métissage et reproduction sociale à Santiago du Chili au XVII^e siècle*, Paris, Édition de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2002.

¹⁵ AGI, Contratación, 5400, N.22. *Defensas*, f° 29r-v. Le noyau central du clan Jaraquemada est en effet formé par plusieurs figures militaires : Juan de Jaraquemada, tout d'abord, qui on l'a dit plus haut a été président et capitaine général du Chili. Son cousin Diego, ensuite, qui épouse María de Silva, la belle-mère de Pedro Güemes. María de Silva est, par ailleurs, la fille de Miguel Gómez de Silva, capitaine venu au Pérou en compagnie du vice-roi Toledo, dont l'épouse Isabel Sánchez de Morales y León Carvajal avait pour père l'un des plus célèbres conquistadores du Pérou, Diego de Sánchez Morales.

¹⁶ *Defensas*, f° 2v, 29r-v ; Inés Gómez González, « Sobre el matrimonio de los magistrados de las Audiencias indianas : prohibición real y defensa judicial de los ministros inculcados en el siglo XVII », *L'Atelier du Centre de recherches historiques* 20, 2019.

un collègue qu'ils détestent¹⁷. Les raisons de cette inimitié sont de plusieurs ordres : la crainte de voir le clan Jaraquemada prendre trop d'importance, les mauvais rapports de Güemes avec « la nation biscayenne », son zèle enfin qui l'a conduit à dénoncer plusieurs malversations de ses collègues¹⁸. Malgré la défense opiniâtre dont il fait preuve face à l'enquête lancée contre lui, Güemes est suspendu en décembre 1641 et condamné à restituer le salaire touché les quatre années écoulées depuis son union clandestine¹⁹.

Si l'auditeur parvient, le 18 août 1643, à recouvrer son poste, ses ennuis sont loin d'être terminés. En 1646, le Conseil des Indes se saisit du dossier et, par une décision du 25 mai 1647, le nomme contre son gré auditeur à Bogota²⁰. Entre-temps, un terrible tremblement de terre survient, le 13 mai, à Santiago, dans lequel l'auditeur perd toute sa bibliothèque²¹. Avant de s'embarquer pour le Royaume de Nouvelle-Grenade, il doit en outre, comme cela est la règle, se soumettre à une enquête de résidence. La longueur de la procédure, qui dure deux ans, laisse Pedro sans émoluments et lui inflige de nouvelles amendes qui ne sont réglées, au bout d'une autre procédure, qu'en 1655²². Les préparatifs de son voyage vers Bogota sont en outre perturbés par une série de vexations imposées par le juge et il doit payer une somme considérable pour reconstituer la bibliothèque de « 1500 corps de livre » digne de sa fonction²³.

Arrivé à Santa Fe en juin 1650, Güemes se trouve immédiatement impliqué dans une sombre affaire opposant un auditeur, Francisco de Prada, aux autres membres du tribunal²⁴. Dès le 21 août 1651, il adresse une lettre au roi afin de l'alerter sur les conséquences de la

¹⁷ José Toribio Medina, *Actas del Cabildo de Santiago tomo XIV*, Santiago de Chile, Imprenta del Ferrocarril, 1907, p. 422-423; AGI, Chile 11, R2, n.10, 11; AGI, Escribanía 936.

¹⁸ AGI, Escribanía 936; AGI, Chile 11, R.3, n.14; AGI, Chile 166, L.3; *Defensas*, f° 19v, 32r, Gaspar de Villarreal, *Gobierno eclesiástico pacífico y unión de los dos cuchillos pontificio y regio*, Madrid, Domingo García, 1657.

¹⁹ AGI, Chile 11, R2, n.10.

²⁰ AGI, Escribanía 1027A; Biblioteca nacional de España [désormais BNE], *Porcones*, 206-39; AGI, Chile 1, 1; AGI, Chile 1, n.277.

²¹ *Defensas*, f° 1v.

²² AGI, Santa Fe 4, n.100, 10; AGI, Santa Fe 28, R.2, n.52, 28; AGI, Escribanía 1190.

²³ AGI, Escribanía 936; *Defensas*, f° 4r-5v, 13v, 24v, 174v.

²⁴ AGNC, misc. SC 39; AGI, Santa Fe 529, L.6, f° 148r-v.

visite « injuste » qu'il a subie à Santiago²⁵. Cette missive est appuyée par deux autres lettres sur lesquelles il est intéressant de s'attarder un peu. La première, signée le 30 août par les Augustins de la ville évoque

les nombreuses études et les bonnes lettres dans lesquelles [Pedro Güemes] s'est toujours exercé, et dont il est si riche qu'il a pu disposer quelques travaux à imprimer, étant donné qu'il ne serait pas bien qu'un sujet si docte, et qui n'a pas peu d'expérience, ne parvienne à rendre éternel son nom à la mémoire de la postérité²⁶.

La seconde lettre, datée du 3 septembre et signée par l'ensemble des juges de l'audience, insiste sur les « dépenses excessives » que Güemes a dû souffrir pour se rendre à Bogota et demande au roi qu'il soit affecté à un meilleur poste.

Ces deux lettres résument bien l'état d'esprit et la stratégie de Güemes lorsqu'il rédige sa *Descripción* : sa charge à l'audience de Santa Fe n'est pas à la hauteur de sa connaissance du droit et des réalités américaines. La conséquence, capitale pour tout ce qui suit, c'est que démontrer ses talents de plume et livrer bataille sur le terrain juridique relèvent d'une seule et même démarche.

Les *Defensas* de Pedro Güemes

Lorsqu'il envoie en Espagne sa *Descripción general* en 1652, Güemes doit donc affronter un double problème – son procès à Santiago et l'enquête de résidence qui a précédé son départ – ce à quoi s'ajoute le malheur de travailler dans un tribunal qu'il juge peu digne de son rang et qui, surtout, l'éloigne des intérêts chiliens qui sont désormais les siens. Dès son arrivée à Bogota en 1650, le juge, sérieux et appliqué, s'est néanmoins employé à connaître cette région et cette démarche est un aspect essentiel de sa stratégie éditoriale : la *Descripción* doit présenter au public espagnol des informations peu connues voire inédites sur la Nouvelle-Grenade. Le manuscrit s'inscrit ainsi dans une entreprise plus large de conviction à laquelle participe un autre document

²⁵ AGI, Santa Fe 27, R.1, n.45.

²⁶ AGI, Santa Fe 27, R.1, n.58.

que Güemes écrit en 1651 et qu'il est parvenu à faire paraître: les *Defensas de un ministro afligido*²⁷ [Fig. 4].

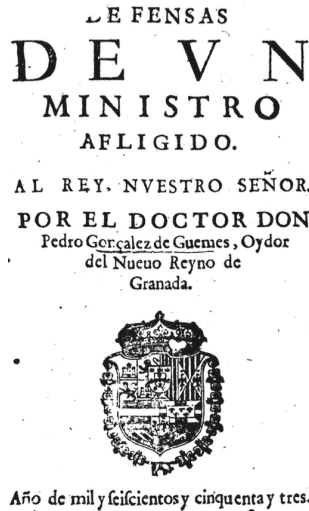


Fig. 4. Frontispice de Pedro González Güemes de la Mora, *Defensas de un ministro afligido*, Madrid, 1653.

De ce livre, imprimé en 1653 à Madrid, il reste peu d'exemplaires, parce qu'il a été édité à très faible tirage. Il s'agit en effet d'un *porcón*, équivalent espagnol du *factum* français, soit une allégation juridique distribuée à un public cible afin de peser sur l'issue d'un procès ou d'une décision de justice²⁸. Les *porcones* assenant souvent de virulentes attaques contre de puissants personnages, ils étaient édités sans que l'imprimeur n'y appose sa marque. Éditées de façon anonyme, les *Defensas* ont pour particularité de porter non pas, comme cela est fréquent, sur une mais sur deux affaires: les excès de la résidence subie par Güemes au Chili et l'accusation de s'être marié sans autorisation. Contrairement à d'autres magistrats américains ayant dû répondre des mêmes chefs d'accusation, Güemes a fait circuler son *porcón* sans s'être déplacé à

²⁷ Pedro González Güemes de la Mora, *Defensas de un ministro afligido al rey nuestro señor por el doctor Pedro González de Güemes*, Madrid, 1653 [désormais *Defensas*].

²⁸ Inés González Gómez, *Del estrado a la imprenta. Publicación y circulación de alegaciones jurídicas en el Antiguo Régimen*, Grenade, Comares Historia, 2022.

Madrid, ce qui s'explique probablement par les pertes de salaire subies à partir de 1647. Quoi qu'il en soit, comme l'a montré Ines Gómez González, Pedro Güemes est le seul des officiers poursuivis pour s'être mariés sans autorisation à ne pas avoir obtenu en dernière instance un jugement plus clément. On observe ici une limite des pouvoirs de l'écriture : faire circuler un livre sans le défendre de vive voix n'est pas suffisant.

Si les *Defensas* ont un effet limité, elles n'en éclairent pas moins certains des horizons d'attente de Güemes lorsqu'il rédige sa *Descripción*. Frein et même rétrogradation dans une carrière, le passage du Chili à la Nouvelle-Grenade n'est attesté dans le parcours d'aucun autre auditeur au XVII^e siècle²⁹. Si la logique avait été respectée, Güemes aurait dû passer à Lima, pour y être *alcalde de corte* (juge au criminel)³⁰. C'est d'ailleurs le poste qu'il demande tout au long des *Defensas*, mais aussi la proposition politique par laquelle s'achève la *Descripción*.

Pour obtenir ce poste à Lima, Güemes doit agir à distance, convaincre des personnes vivant à l'autre bout du monde. Il veut démontrer par son texte que laisser un expert tel que lui à Bogota constitue une sorte de gâchis. De fait, à l'époque moderne, s'élever grâce à sa plume est un ressort fréquent de l'ascension sociale ou de la promotion hiérarchique. Un exemple extrême, de ce point de vue, est celui du juriste Juan Solórzano Pereira (1575-1655). La *Política Indiana* qu'il publie en 1647, véritable modèle de la démarche intellectuelle des juriconsultes, se trouve d'ailleurs citée à d'innombrables reprises par Güemes dans ses *Defensas*. Grâce à sa connaissance exceptionnelle du droit et des réalités américaines, Solórzano Pereira quitte sa condition d'auditeur au Pérou pour finir conseiller des Indes à Madrid. En rédigeant sa *Descripción*, Güemes poursuit quant à lui l'ambition plus modeste d'être nommé à Lima. C'est en cela que son ouvrage rappelle les procédés à l'œuvre dans la littérature arbitriste : les solutions qu'il présente pour améliorer l'exploitation des mines ou mettre fin à la guerre du Chili sont non seulement les bonnes, mais elles ne peuvent être mises en œuvre que par un nombre restreint d'officiers vertueux dont il estime faire partie.

²⁹ Javier Barrientos, *op. cit.* [n. 11], p. 532.

³⁰ C'est Bernardo de Figueroa qui obtient le poste en 1650. Voir AGI, Chile 84.

La stratégie juridique déployée par les *Defensas* est ainsi prolongée, dans la *Descripción*, par une autre combinant description et proposition et qui relève de ce qui au XVI^e siècle s'appelait l'écriture des choses.

Une bibliothèque américaine : les matériaux d'une enquête

Pourquoi un auditeur prend-il la peine d'écrire sur les réalités américaines ? Au-delà du poste convoité à Lima, de quelle ambition une telle pratique témoigne-t-elle ?

Au milieu du XVII^e siècle, il n'est pas si rare que des juristes, des missionnaires ou des soldats vivant en Amérique prennent la plume pour livrer une description de tout ou partie des Indes³¹. Leurs textes, en revanche, sont rarement publiés, comme le montrent les exemples du jésuite Bernabé Cobo (1580-1657), du carme Antonio Vázquez de Espinosa (1570-1630) ou, dans un autre registre, du chroniqueur indigène Felipe Guamán Poma de Ayala (c.1550-1617). Hormis quelques exceptions, et malgré la présence d'imprimeries dans plusieurs villes américaines, la publication des écrits sur les Indes est le fait d'auteurs vivant en Europe ou capables d'y séjourner, comme les jésuites José de Acosta (1540-1600) et Alonso de Ovalle (1603-1651).

Sans doute davantage, on l'a vu, par manque de moyens que par manque d'envie ou de raisons, Pedro Güemes reste en Amérique jusqu'à la fin de sa vie. Si à cet égard, ses *Defensas* et sa *Descripción* relèvent de l'action à distance, elles relèvent aussi d'un engagement spécifique dans les pratiques d'écriture. Obligé, en tant que juge, de manier la plume en permanence, Güemes supervise dès son instauration l'approvisionnement en papier timbré (*papel sellado*) au Chili³². À un niveau plus personnel, il accorde la plus haute importance à l'entretien de sa bibliothèque. La perte des « 1500 corps de livres »³³ qu'il possède lors du tremblement de terre de 1647 et la nécessité de les racheter, constituent ainsi l'une des plaintes les plus fréquentes formulées dans ses *Defensas*. Le

³¹ Voir, parmi de nombreux exemples, le cas de Calderón de Salcedo, British Library [désormais BL], Add. 13977, f° 14r-52r. Voir aussi BNE, Ms. 3064.

³² Aude Argouse, « Procedimientos a distancia. El Papel sellado en Chile, 1739-1786 : contingencias, tensiones y ajustes », *Les Cahiers de Framespa* 30, 2019.

³³ *Defensas*, f° 24v.

chiffre évoqué, considérable, est confirmé par son inventaire après décès qui en 1669 mentionne 1476 ouvrages répartis de la façon suivante:

Item La bibliothèque dans laquelle se trouve cinq étagères dont neuf grandes deux moyennes et l'autre petites et dans lesquelles se trouvaient les livres suivants :

Huit cent vingt-deux corps de livres in-folio

Trois cents corps de livre in-quarto

Trois cent cinquante-quatre corps de livre in-12, in-18 et in-16

Lesquels [livres] ledit exécuteur testamentaire s'est obligé à assortir ce qu'il ne put faire en raison de la brièveté des délais. Qu'en tout lesdites parties s'élèvent à mille quatre cent soixante-seize corps de livres.

Item Un presse papier en bronze³⁴.

Avec pas moins de 822 volumes in-folio, la bibliothèque de Güemes est l'une des plus fournies – sinon la plus fournie – du Pérou et de la Nouvelle-Grenade³⁵. Cet intérêt pour l'écriture s'observe aussi dans les pièces liminaires que Güemes rédige pour au moins deux ouvrages : en 1646, à Santiago, pour le *Gobierno eclesiástico, pacífico* de l'évêque Gaspar de Villarroel (1585-1667) ; et en 1665, à Lima, pour la *Restauración del Estado de Arauco y otros progresos militares* du soldat Santiago de Tesillo (1607?) dont nous reparlerons³⁶. En parallèle de son activité d'auditeur et de ces approbations, dans lesquelles on retrouve les intérêts chiliens de Güemes, ce dernier conserve une pratique de l'écriture plus autonome. Le secrétaire Juan Flórez de Ocariz (1612-1692) note ainsi dans ses *Genealogias del Nuevo Reino de Granada* que Güemes a « écrit divers livres », comme l'avaient également souligné les Augustins de Santa Fe dans leur lettre d'août 1651³⁷.

³⁴ « Inventario de bienes de Pedro Gonzáles Güemes de la Mora, Lima, 14.11.1669 » : AGNP, Protocolos 251, f° 1414r-1418v.

³⁵ À Santiago, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, la bibliothèque d'auditeur la plus fournie, celle de Pedro de Hazaña Solís y Palacio (1660-1661) réunit ainsi 851 ouvrages : Javier Barrientos, *op. cit.* [n. 11], p. 582-583. En dehors de la collection, bien plus importante, de l'évêque de Puebla, Juan Palafox, je n'ai pas connaissance d'une bibliothèque privée plus riche en Amérique espagnole au XVII^e siècle.

³⁶ Pedro González Güemes de la Mora, « Juizo que hizo de estos libros el señor doctor Don Pedro González de Güemes, de el Consejo de su Magestad, Oydor más antiguo de la Rea Audiencia de Santiago de Chile, y consulto del Santo Oficio de la Inquisición », dans Gaspar de Villarroel, *op. cit.* [n. 17].

³⁷ Juan Flórez de Ocariz, *Libro primero de las genealogias del Nuevo Reyno de Granada*, Madrid, Iosepa Fernandez de Buendia, 1674, p. 98.

Parmi ces ouvrages, la *Descripción* a été écrite par Güemes en combinant plusieurs sources. Outre les 1500 ouvrages de sa bibliothèque, hélas non identifiés dans l'inventaire après décès, on peut inclure dans le corpus de son enquête les affaires qu'il a traitées comme auditeur à Santiago et Bogota touchant notamment la pacification des Indiens « Guaxinos » et des « Negros cimarrones » de Santa Marta, la suspension de l'auditeur Francisco de Prada, la tenue des archives, l'économie minière ou l'approvisionnement en papier timbré³⁸. La source principale de la *Descripción*, pourtant, sont les textes que lui a transmis un certain Martín de Ocampo (1550-1651), qui peut être considéré comme le coauteur de la *Descripción* tant il y est mis à contribution, puisqu'il y est cité 34 fois³⁹. Né à Badajoz vers 1550, le personnage meurt un siècle plus tard à Bogotá, en 1651, juste avant que Güemes achève la *Descripción*. Son parcours américain, retracé récemment par un article de Juan David Montoya Guzmán, couvre une large part de l'histoire de l'Amérique espagnole : l'expédition de Floride, la colonisation de la Nouvelle-Grenade, la lutte contre le pirate Cavendish dans le Pacifique, mais aussi l'économie minière dont il devient l'un des principaux spécialistes⁴⁰. Il séjourne d'ailleurs à plusieurs reprises en Péninsule pour y diffuser son expertise et ouvrir de nouveaux gisements, notamment de mercure. Lorsque Güemes le rencontre, Martín de Ocampo a officié comme *corregidor* dans plusieurs villes minières de Nouvelle-Grenade⁴¹. De là découle une difficulté d'interprétation considérable. À chaque fois que le discours de l'expérience affleure dans la *Descripción*, il est en effet possible que ce soit davantage celle d'Ocampo que celle de Güemes qui s'exprime⁴².

³⁸ Voir, entre autres documents, AGI, Chile 10, R.7, n.51; AGI, Chile 11, R8, n.56, n.58 et n.59; AGI, Santa Fe 113, n.42; AGI, Santa Fe 114, n.16. Voir aussi BL, Add. 14016, notamment f° 265r, 269v, 270v, 272r, 274r, 277r, 280r-281v, 285v-286r, 287r, 291r, 292r-v, 296r-297r.

³⁹ *Descripción*, f° 122.

⁴⁰ Juan David Montoya Guzmán, « Circulación y apropiación de saberes mineros entre América y Europa. Los arbitrios del capitán Martín de Ocampo, 1605-1625 », *Varia Historia* 38-79, 2022, p. 791-822.

⁴¹ AGI, Santa Fe 132, n.11; AGI, IG 614; AGI, Lima 143; BNE, R/17270(43); BL, 725,k.18 (30.); BNE, Ms. 3064, f° 7r.

⁴² Pour un exemple plus détaillé, comparer *Descripción*, f° 25-26 avec Martín de Ocampo, « Relación Cierta y verdadera... de las Prouincias y Gouernaciones que ay en los Reynos de las Indias; desde los Indios Caribes y Aruacas », AGI, IG 614.

Un texte en questions

La *Descripción* combine donc plusieurs sources qui, c'est un fait à noter, ne sont presque jamais citées en manchette, les seules exceptions étant Martín de Enciso (pour sa *Suma de geografía*, 1519) et « Guatarral », c'est-à-dire Walter Raleigh (pour *The Discovery of the Large, Rich, and Beautiful Empire of Guiana*, 1596). On se trouve ici à l'antipode du style juridique d'un Solórzano Pereira, qui dans sa *Política indiana* référence la moindre affirmation. Effet, peut-être, de la hâte avec laquelle l'ouvrage a pu être rédigé, cette absence oblige à deviner, sous le pli du texte, les lectures de Güemes et à mieux saisir l'hétérogénéité de ses sources, qui varient entre quatre pôles : les textes législatifs lus dans les bureaux de Panama, Santiago, Bogota ; les visites et les expériences menées sur le terrain ; les papiers de Martín de Ocampo ; la littérature sur les Indes qu'abritait assurément sa bibliothèque. S'il n'y a pas lieu de détailler, ici, comment se combinent ces quatre sources dans chaque partie de l'œuvre, un mot doit être dit de la préface, parce qu'elle éclaire à la fois les ambitions savantes de Güemes et leur lien avec la culture juridique des questionnaires.

Comme l'ensemble de la *Descripción*, la préface est adressée à « Sa Majesté », auprès de qui Güemes tente de justifier son projet. Il s'appuie, pour cela, sur plusieurs cédules signées pendant le règne de Philippe II. La première d'entre elles, datée du 5 mars 1576, ordonne aux officiers américains de « rassembler toutes les histoires de [leur] Royaume, et les mémoires des *entradas* et des voyages qui y ont été faits ». La deuxième, signée le 2 août 1583, ordonne de « réunir tous les papiers » utiles pour écrire l'histoire des provinces américaines. Ces deux cédules sont d'une importance capitale : elles préparent l'envoi, en 1577, puis le renvoi, en 1584, de l'interrogatoire de cinquante questions. Pour démontrer encore le bien-fondé de sa démarche, Güemes reproduit également une cédule du 16 août 1572 et inventorie toutes les autres par lesquelles le monarque a demandé à ses officiers de lui faire parvenir les originaux ou les copies de documents relatifs à l'histoire des Indes.

Si Güemes légitime son enquête comme une réponse à cette politique de la connaissance, c'est parce qu'il sait que la démarche est devenue suspecte aux yeux de « Sa Majesté ». Il reproduit en effet une autre cédule qui, dès le 14 août 1560, défendait de publier quoi que ce soit sur l'Amérique sans en avertir le Conseil des Indes. Ce contrôle de l'information, encore renforcé en mars 1577

par Philippe II, est mentionné par Güemes dans le but de confier au roi le destin de son texte : « je remets ce livre pour que, son utilité étant reconnue, il soit décidé et ordonné ce qui conviendra le plus au service de Votre Majesté⁴³. »

À la fois désireux de faire paraître son texte et conscient de la difficulté d'obtenir une licence d'impression, Güemes raisonne en juriste. Il fait jouer les dispositions favorables à l'écriture sur les Indes contre celles qui, depuis plusieurs décennies, la brident. C'est dans cette optique qu'il cite, dans la suite de la préface, un texte crucial de la politique des enquêtes de Philippe II : les instructions générales pour la « description des Indes », signées le 3 juillet 1573, dix jours avant celle mettant en place la « pacification des Indes ». Pour couronner le tout, la préface se termine par l'évocation d'une dernière cédula : celle qui, le 31 décembre 1635, transmet aux audiences d'Amérique le questionnaire devant servir à l'écriture d'une histoire ecclésiastique des Indes par le chroniqueur Tomás Tamayo de Vargas (1589-1641). En se saisissant de tous ces documents, Güemes inscrit donc son projet dans la continuité des enquêtes lancées dans les années 1570 : le fondement légal et l'inspiration intellectuelle de l'ouvrage de Güemes sont la politique des questionnaires.

Le plan de la *Descripción* recouvre d'ailleurs en grande partie celui fixé pour le questionnaire de 1577 : géographie, exploitation économique, voies de communication, « richesses naturelles », progrès de la christianisation, urbanisation. Ce lien à la politique des questionnaires peut aussi se deviner dans le traité que Güemes consacre aux images religieuses. Deux ans avant sa rédaction, l'audience de Bogota a en effet reçu une cédula exigeant l'envoi à Madrid de « relations sur les choses nécessaires à l'histoire des Indes⁴⁴ ». Il s'agit du questionnaire de 1648 distribué en vue de la parution du *Teatro eclesiástico* du chroniqueur Gil González Davila (c.1577-1658), œuvre monumentale décrivant l'organisation de l'Église d'Espagne et d'Amérique⁴⁵. [Fig. 5] Parmi les diverses rubriques de ce questionnaire, l'une demandait « Quelles images de

⁴³ *Descripción*, f° XIVr.

⁴⁴ BL, Add. 14016, f° 216-217v.

⁴⁵ Arndt Brendecke, « El cuestionario de 1648 y la redacción del *Teatro eclesiástico* de las Indias Occidentales' de Gil González Dávila », dans Robert Folger et Wulf Oesterreicher (éds), *Talleres de la memoria. Reivindicaciones y autoridad en la historiografía indiana de los siglos XVI y XVII*, Münster, Lit-Verlag, p. 99-121.

dévotion et choses miraculeuses se sont produites» dans la province à enquêter. Puisque le titre de la cinquième partie de la *Descripción* de Güemes évoque « les images miraculeuses et dévotes » de la Nouvelle-Grenade, il n'est pas impossible que l'auditeur ait rédigé son texte dans le cadre d'une enquête qui mobilisait alors tous les officiers de l'Amérique. Comme d'autres le firent à l'époque de Philippe II, il aurait dépassé les limites définies par le questionnaire pour produire une œuvre plus ample devenue un traité d'histoire naturelle et morale⁴⁶.



Fig. 5. Frontispice de Gil González Dávila, *Teatro eclesiastico*, Madrid, 1649.

⁴⁶ Guillaume Gaudin, *Penser et gouverner le Nouveau Monde*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 155-67. Güemes ne serait pas le seul à s'être saisi de cette enquête pour mener une recherche plus poussée sur la vie religieuse en Amérique. Juan Flórez de Ocariz justifie pareillement son discours : Juan Flórez de Ocariz, *op. cit.* [n. 37], p. 192. Voir aussi Gonzalo Tlaxani Segura, « Instrucciones y cuestionario para la escritura de la historia general de la Orden del Carmen Descalzo en la Nueva España, siglo XVII », *Estudios De Historia Novohispana* 57, p. 97-110.

La colonisation du savoir, cette mise sous tutelle de territoires et d'êtres humains dans laquelle la connaissance est à la fois objet et instrument d'appropriation, peut donc être abordée à travers la *Descripción* de Güemes du point de vue des pratiques d'écriture :

Le langage que j'ai employé est clair et distinct, et la vérité s'y trouve à découvert, sans ornementation superflue, sans être plongée dans l'obscurité, contrairement aux rapports envoyés aux Monarques et aux Rois. Et parce que Dieu a mis sous le pouvoir de Votre Majesté la domination et le gouvernement de ce Nouveau Monde dont la Providence subvient aux besoins de provinces si nombreuses et si étendues, c'est une obligation de restituer à un si divin propriétaire les livres qui dessinent les grandeurs propres de Sa Majesté⁴⁷.

Ressort fréquemment employé dans les préfaces, la modestie du langage, dépouillé de toute emphase, est présentée comme le moyen le plus sûr de laisser apparaître la vérité dans sa nudité et de se démarquer des innombrables rapports qui inondent le roi et son conseil. Mais au-delà de son côté rhétorique, ce passage assigne au savoir la même fonction que celle qui, dans les années 1570, a mené à l'envoi des questionnaires. Sans disposer d'une information précise et actualisée sur l'Amérique, le monarque ne peut selon Güemes posséder entièrement ses provinces. Implicitement, le problème principal du gouvernement des Indes, autant lorsqu'il s'agit de convertir le *dominium* en *imperium* que d'en étendre le périmètre spatial, est un manque de connaissances que seuls les maîtres de la plume peuvent combler⁴⁸.

Plusieurs livres en un : qu'est-ce qu'un bon serviteur ?

Parce que, comme le suggère le titre de l'ouvrage, la description des Indes de Güemes est imprégnée de la tradition intellectuelle des enquêtes de Philippe II, le manuscrit doit avant tout être conçu comme une compilation de livres. Sa structuration en traités indépendants montre qu'il a été pensé pour ramasser en un seul document une diversité de témoignages, ce qui correspond exactement au format visé par les enquêtes de Philippe II. Il s'agit pour Güemes

⁴⁷ *Descripción*, f° Xr-v.

⁴⁸ Sur ces aspects, je me permets de renvoyer à Samir Boumediene, *La colonisation du savoir. Une histoire des plantes médicinales du Nouveau Monde (1492-1750)*, Paris, Gallimard, 2022, notamment le chapitre 2.

de faire valoir son ampleur de vue afin d'obtenir un meilleur poste et trois sections de l'ouvrage jouent, dans cette optique, un rôle crucial.

La première est la partie sur les mines que Güemes présente à plusieurs reprises comme la plus originale :

Jusqu'au temps de la présente année 1652, il ne m'a été donné de voir aucune nouvelle écrite à propos des *re metalica*, qui traite ou éclaire des avantages que depuis plus de cent ans dans cette partie du monde, aussi bien en Nouvelle-Espagne qu'au Pérou, on tire dans l'enrichissement des métaux d'argent grâce à l'emploi du mercure, alors que celles écrites par plusieurs auteurs ne traitent que de la fonte des métaux.

Güemes prétend ainsi révéler au public européen un nouveau mode de raffinage de l'or et de l'argent. L'affirmation pose deux principaux problèmes. Le procédé d'amalgamation évoqué, tout d'abord, est connu en Europe depuis l'Antiquité et plusieurs relations – y compris les textes de Martín de Ocampo – ont décrit la façon dont il a été amélioré en Amérique. Ensuite, lorsque Güemes achève son manuscrit en 1652, l'*Arte de los metales* du prêtre Alonso Álvaro Barba (1569-1640) est parue déjà depuis douze ans à Madrid⁴⁹. Principal ouvrage de minéralogie publié au XVII^e siècle, le livre fait l'objet dès les années 1660 de multiples traductions. Pourtant, sa diffusion en Amérique est difficile à mesurer. Si c'est à Potosí qu'il reçoit son approbation en 1637⁵⁰, les copies de la première édition madrilène de 1640 se trouvent pour la plupart en Europe. Constaté dans d'autres cas⁵¹, le difficile retour vers l'Amérique des savoirs qui en sont originaires pourrait expliquer pourquoi Güemes n'a pas connu l'ouvrage de Barba. Sans pouvoir décider, à ce stade, si cette ignorance est feinte ou réelle, la *Descripción* a néanmoins un intérêt indéniable. Dépositaire du savoir de Martín de Ocampo qu'elle tente

⁴⁹ Josep María Barnadas, *Alvaro Alonso Barba, (1569-1662). Investigaciones sobre su vida y obra*, La Paz, Biblioteca Minera Boliviana, 1986 ; Mariana Sánchez Daza, « Alchemical and Paracelsian Ideas in the Arte de Los Metales », *Annals of Science* 77-2, p. 139-154, Renée Raphael, « Toward a Critical Transatlantic History of Early Modern Mining: Depiction, Reality, and Readers' Expectations in Álvaro Alonso Barba's 1640 El arte de los metales », *Isis* 114-2, 2023, p. 341-358.

⁵⁰ Alonso Barba, *Arte de los metales*, Madrid, Imprenta del Reyno, 1640, sf.

⁵¹ Voir l'exemple de Francisco Hernández dans Samir Boumediene, op. cit. [n. 48].

de « réduire en art⁵² », centrée sur la Nouvelle-Grenade plutôt que la région de Potosí, elle raconte une autre histoire de la production des savoirs minéralogiques dans les Andes⁵³. À ce titre, Güemes avait des raisons de penser que, aux yeux du roi, sa *Descripción* contenait, assez littéralement, de l'or.

Le traité consacré aux images et aux objets de dévotion prodigue quant à lui un autre type de cadeau au monarque. Ce texte, qui on l'a dit semble répondre au questionnaire de 1648, fait le récit du voyage (*itinerario*) que Güemes a entrepris avec plusieurs proches dans le désert de la Candelaria. Au milieu du XVII^e siècle, en Amérique comme en Péninsule, ce type de témoignage a une importance cruciale : il montre la capacité de la foi catholique à s'imposer dans un désert hostile et à créer autour des églises et des couvents une ferveur unissant les populations d'origine espagnole, muisca, métisse. Dans les grandes lignes, cette histoire est exactement celle que raconte le *Desierto prodigioso y Prodigio del desierto* du poète et prêtre Pedro Solís de Valenzuela (1624-1711), aujourd'hui monument de la littérature colombienne, dont les mille pages, restées longtemps inédites, évoquent les mêmes images et les mêmes objets que l'*itinerario* de Güemes. Dans de tels textes, l'écriture revêt une fonction semblable à celle des gravures auxquelles parfois elle se combine : il s'agit de diffuser l'existence du miracle au-delà de son lieu d'incidence. Si Güemes n'assiste à aucun événement surnaturel lors de son périple, il consulte dans chacune des localités qu'il visite des documents attestant leur réalisation et les reproduit parfois in-extenso⁵⁴. Cette pratique d'écriture rappelle non seulement que le voyage est expérience littéraire autant que physique mais elle fait aussi écho à la nécessité, exprimée depuis le Concile de Trente, de diffuser *urbi et orbi* les bienfaits de la religion véritable.

Le traité sur le Chili, enfin, éclaire un dernier aspect de la démarche de Güemes. Son objectif y est de présenter au roi des

⁵² Hélène Vérin et Pascal Dubourg-Glatigny, *Réduire en art, La technologie de la Renaissance aux Lumières*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'homme, 2008.

⁵³ Voir par exemple *Descripción*, f° 109-12.

⁵⁴ *Descripción*, f° 242 ; Juan Flórez de Ocariz, *op. cit.* [n. 37], p. 192 ; Lina Marcela Silva Ramírez et Jairo Gutiérrez Avendaño, « Creer para ver. Instauración del discurso milagroso entre la población del Nuevo Reino de Granada, siglos XVI, XVII y XVIII », *Ilu. Revista de ciencias de las religiones* 21, 2016, p. 185-210.

moyens pour « peupler » et « pacifier » le Chili et l'on peut reconnaître, dans ces termes, le vocabulaire des cédulas distribuant les questionnaires de Philippe II. Güemes cite d'ailleurs, dans ce traité sur le Chili, la cédula sur la « pacification » des Indes de 1573 et met en avant la connaissance que ses années de service lui ont donnée des provinces sud-américaines: « On trouvera peu de monde, dit-il, plus au fait des choses du Pérou »⁵⁵. Mais, au Chili, cette valorisation de la connaissance est soumise à l'épreuve de la guerre déjà séculaire qui se déroule dans l'*Estado* de Arauco. La résistance indigène a été si forte, a pris selon Güemes des tournures si cruelles, qu'il préfère désormais faire parler la lame plutôt que la plume. Un indice de ce retournement se retrouve dans les « nombreux auteurs »⁵⁶ sur lesquels Güemes a choisi de s'appuyer, sans les citer, pour écrire ce traité sur le Chili. Sa description géographique, par exemple, reproduit presque au mot près celle qui ouvre l'*Epitome Chileno* du mestre de camp Santiago de Tesillo en 1648:

<i>Epitome Chileno</i> de Tesillo (1648)	<i>Descripción</i> de Pedro Güemes (1652)
Chile, pues, Provincia la mas hermosa, la mas fertil y de mayor amenidades que tiene la América, emulación de las más floridas y delectables que conoce la Europa, es costa del Norte Sur, continuada desde el Perú, hasta el Estrecho de Magallanes: señalase por termino, o por jurisdiccion desde veinte grados, hasta quarenta y siete, al otro Polo de la Equinoçial, proporcionase con la altura de España con vniformidad ajustada a una misma constelacion, y temple, Ibierno, y Verano, Primauera y Otoño ⁵⁷ .	Chile a sido siempre Provincia acreditada fertil, y a quien no hacen ventaja en amenidad las demas de America, es costa de Norte a Sur, continuada desde el Peru asta el estrecho de Magallanes, tiene demarcado su termino que es su Jurisdiccion, desde veinte grados hasta quarenta y siete, al otro Polo de la Equinoçial; parece que se proporciona con la altura de España, y se ajusta a una misma constelacion, haciendose uniforme en el temple, en los mantenimientos y frutos, tiene ynvierno y verano, Primavera y otoño... ⁵⁸

⁵⁵ *Descripción*, f° 269.

⁵⁶ *Ibid*, f° 274, 276.

⁵⁷ Santiago de Tesillo, *Epitome Chileno. Ideas contra la paz*, Lima, López de Herrera, 1648, 1r-v.

⁵⁸ *Descripción*, f° 270-71.

Tesillo le soldat et Güemes le juge n'ont pas, à Santiago du Chili, tout à fait les mêmes réseaux⁵⁹ mais ils sont tous deux originaires de Cantabrie et la guerre des Araucans rapproche leurs vues⁶⁰. Peut-être parce que le frère de Pedro, Bernardo, lui aussi soldat de son état, a perdu l'usage d'une main au combat⁶¹. Quoi qu'il en soit, lorsque Tesillo publie sa *Restauración del Estado de Arauco* en 1665, c'est Pedro Güemes, devenu auditeur à Lima, qui en rédige l'approbation⁶². La parenté de vue entre les deux hommes s'observe aussi dans le style employé par Güemes dans le traité sur le Chili. Contrairement à ce qu'il en est dans les autres parties de la *Descripción*, des figures de style, notamment des métaphores médicales, y apparaissent, de même que des références aux Anciens (Homère, Démosthène, Aulu-Gelle)⁶³. Comme Tesillo, Güemes a voulu situer son traité sur le Chili sur le terrain de l'intervention politique. Il s'agit, en particulier, de répondre à un débat récurrent concernant la stratégie à adopter face aux Araucans: faut-il leur livrer une guerre ouverte ou pratiquer, comme le préconisait le jésuite Luis de Valdivia (1561-1642), une « guerre défensive » fondée sur la négociation et l'évangélisation? L'originalité de la réponse fournie par Güemes est de justifier le choix de la première option – la guerre d'anéantissement – en mettant en avant sa connaissance de la réalité indigène. Faute de l'avoir comprise, les Espagnols ont selon lui commis l'erreur de sous-estimer la capacité des Araucans à s'organiser politiquement et à dissimuler leurs intentions pour fomenter, en temps de paix, leur vengeance⁶⁴:

⁵⁹ Tesillo, par exemple, fait l'éloge des actions menées par le gouverneur Francisco de Laso y Vega que Güemes, pour sa part, déteste.

⁶⁰ La trace de la première mise en contact est documentée par une lettre du 29 août 1642 envoyée par le corregidor de Coquimbo à Güemes, est dont le porteur est Tesillo: AGI, Chile 29, 29.

⁶¹ *Secretario*, « Aprobación ».

⁶² Pedro González Güemes de la Mora, « Aprobación », dans Santiago de Tesillo, *Restauración del Estado de Arauco*, Lima, Juan de Quevedo, 1665. Voir aussi Álvaro Baraibar, « Chile como un “Flandes indiano” en las crónicas de los siglos XVI y XVII », *Revista chilena de literatura* 85, 2013, p. 157-177.

⁶³ Santiago de Tesillo, *op. cit.* [n. 58], f°15, 27r-v.

⁶⁴ *Descripción*, f°276, 296-97.

Le soin que les Indiens usent pour nous expulser de leurs terres les amènera à trouver des solutions pour y parvenir pendant le temps de cette paix simulée⁶⁵.

Le manque de connaissance demeure la cause de tous les maux et, pour y remédier, l'*arbitrio* de Güemes comporte aussi plusieurs propositions de réformes administratives qui, on l'a vu, le mèneraient à occuper la charge d'*alcalde de corte* à Lima. S'il y a plusieurs livres en un dans la *Descripción*, c'est aussi parce que, dans le sens inverse, plusieurs livres ont servi une seule et même ambition. Et toute la question, alors, est de savoir si, au-delà de la *Descripción* et des *Defensas*, d'autres livres écrits par Güemes auraient pu participer à cette stratégie.

Conclusions. L'ordre des livres et l'ordre du secret

En naviguant entre la *Descripción* et les *Defensas*, entre la politique de gouvernement et la politique des relations personnelles, on peut approcher la variété des objectifs assignés aux pouvoirs de l'écriture dans le monde hispanique à l'époque moderne. Même si la connaissance du droit affleure à plusieurs endroits de la *Descripción*, en particulier dans la dernière partie consacrée au Chili, elle n'a pas fourni le cadre de l'ouvrage qui a été pensé, il me semble, comme un cadeau au roi. L'interpellation de « Sa Majesté », dans tous les chapitres du livre, peut être considérée comme un marqueur de l'absolutisme : tout est pensé depuis la perspective du roi, dont le pouvoir n'a pas à être questionné, mais justifié. L'ascension des *letrados* est de ce point de vue doublement corrélée à l'absolutisme. Elle érode, d'un côté, le pouvoir de l'aristocratie militaire que le monarque tente de soumettre. Et elle a, d'un autre côté, une utilité fonctionnelle directe : si les décisions du souverain sont absolues, il faut un corps capable d'arbitrer entre elles lorsqu'elles se contredisent ou se chevauchent.

Depuis les hauteurs de Bogota cependant, Pedro Güemes ne cherche pas réellement à justifier les décisions du roi : le fait qu'il les ait prises suffit à les légitimer. Cette distance vis-à-vis de la démarche juridique explique l'absence presque totale de renvois bibliographiques dans les manchettes. Güemes,

⁶⁵ *Ibid.*, f° 282.

pourtant, sait comment s'administre une preuve en droit: ses *Defensas* sont un argumentaire en bonne et due forme qui reproduit toutes les pièces à conviction. La *Descripción* a beau poursuivre un objectif très proche de celui des *Defensas*, elle emprunte une autre voie. Güemes y a compilé plusieurs textes offrant un témoignage direct de l'Amérique, de ses richesses, de la ferveur religieuse qui s'y développe mais aussi de la difficulté d'y trouver des magistrats servant dignement la monarchie.

Des souterrains miniers de l'Altiplano aux côtes pacifiques, la stratégie de Güemes se fonde sur une conception précise du savoir et de l'information. Les métaphores médicales qui parcourent le traité sur le Chili ne sont pas sans rappeler la littérature des miroirs aux princes et son éthique de la prudence. Tout comme le médecin doit agir au bon moment durant la *krisis*, le serviteur doit intervenir au moment adéquat. Transposé au monde de la cour, l'éthique de la prudence est aussi art de la dissimulation. Les pages que consacre Güemes aux Araucans, l'admiration qu'il exprime à propos de leur capacité à cacher leurs intentions, suggèrent un intérêt pour le secret politique⁶⁶.

Il s'avère qu'un livre a été publié en Espagne au milieu du XVII^e siècle pour servir à la fois de miroir au prince et de méditation sur la nature du secret politique⁶⁷. Ce livre, c'est le *Secretario* attribué au frère de Pedro Güemes, Bernardo. Ce dernier a, au Chili, bénéficié de la protection de son aîné, qui lui a peut-être aussi transmis les principes de l'art politique. La comparaison de leurs deux ouvrages, pourtant, ne laisse pas apparaître de parenté évidente. Sur le fond, le *Secretario* approfondit un aspect de la *Descripción* caractéristique de la

⁶⁶ Louis Marin, « Pour une théorie baroque de l'action politique. Les Considérations politiques sur les coups d'État de Gabriel Naudé », dans *Politiques de la représentation*, Paris, Kimé, 2005, p. 191-232.

⁶⁷ Ce n'est, évidemment, pas le seul livre publié sur cette thématique. Outre l'œuvre de Baltasar Gracián, qui en relève en partie, on peut se rapporter à trois ouvrages rédigés dans les années 1610 et que devait connaître Güemes: Gabriel Pérez del Barrio Angulo, *Dirección de secretarios de señores y las materias, cuyados, y obligaciones que les tocan*, Madrid, Maria de Quiñones, 1635; Juan Fernández Abarca, *Discurso de las partes y calidades con que se forma un buen secretario*, Lisbonne, Pedro Craesbeeck, 1618; Francisco Bermúdez de Pedraza, *El secretario del rey*, Madrid, Luis Sánchez, 1620. Sur ce sujet, voir Sylvain André, Philippe Castejón, et Sébastien Malaprade (éds.), *Arcana Imperii. Gouverner par le secret à l'époque moderne (Espagne, France, Italie)*, Paris, Les Indes Savantes, 2018; Bernard Darbord et Agnès Delage (éds.), *Le partage du secret. Cultures du dévoilement et de l'occultation en Europe, du Moyen Âge à l'époque moderne*, Paris, Armand Colin, 2013, notamment la contribution d'Alexandra Merle, « Les hommes du secret. La figure du secrétaire dans la littérature politique espagnole à l'époque moderne », p. 285-304.

réflexion des juristes, qui est la nécessité pour le roi de choisir les bons magistrats. Mais sur un plan stylistique, les deux ouvrages sont fort dissemblables, sauf lorsque l'on considère la dernière partie sur le Chili. Plus rhétorique, celle-ci évoque des auteurs antiques exactement comme le fait le *Secretario*. Et nombre de ces passages, dans l'un et l'autre ouvrage, concernent l'art de la prudence: quand agir? Que montrer? Que dissimuler?

Rien n'interdit, en soi, de penser que le capitaine Bernardo ait rédigé un ouvrage au style aussi rhétorique et juridique que le *Secretario*. Ce ne serait pas le premier soldat à prendre la plume, on l'a vu avec Tesillo, et on pourrait évoquer également les œuvres de Bernardo Vargas Machuca (1557-1622) ou d'Alonso de Ercilla (1533-1594). Plusieurs éléments, néanmoins, invitent à formuler l'hypothèse selon laquelle le véritable auteur du *Secretario* serait Pedro. Le premier de ces éléments est que la *Descripción* n'ait pas été publiée: Güemes a pu comprendre, dès 1653, que ce texte ne suffirait pas à restaurer sa réputation ternie par les affaires chiliennes. Le deuxième élément est que Pedro avait, d'après divers témoignages, plusieurs ouvrages prêts à l'impression et il est peu probable que ces témoignages aient fait référence aux *Defensas*. Le troisième élément est que Pedro soit parvenu à faire circuler ces *Defensas* à Madrid. Il devait donc disposer d'un intermédiaire dans la capitale et il y a un candidat tout trouvé: Bernardo, rentré entre-temps du Chili⁶⁸. Si le *Secretario* attribué à ce dernier est publié en 1659, l'ouvrage est examiné cinq ans plus tôt par les autorités chargées de lui délivrer une licence d'impression. Autrement dit, la *Descripción*, les *Defensas* et le *Secretario* ont circulé en même temps à Madrid. Le *Secretario* a passé l'épreuve de la licence d'impression, les *Defensas* n'en avaient pas besoin et la *Descripción* s'est perdue quelque part dans le processus. Un dernier élément, enfin, conforte encore davantage l'hypothèse selon laquelle Pedro serait le véritable auteur du *Secretario*. Il suffit de lire la préface de cet ouvrage pour le trouver:

Personne ne doit mésestimer ce bref traité en raison du sujet, mais il y a fort à mésestimer de la brièveté de ses discours. Je dis cela par conviction et non par couardise puisque, reconnaissant mon

⁶⁸ *Defensas*, f° 24v; AGI, IG 2107, n.149, AGI, Santa Fe 114, n.16.

insuffisance, je continue dans le même temps à peaufiner quelques études plus longues à passer sous presse, que j'introduirai avec moins de crainte quant à leur acclamation, parce qu'elles relèvent de ma faculté (*genio*) et de ma profession : aborder les réformes des campagnes de la guerre du Chili et donner à tous *el nuevo Orbe de las Indias*.

Dans le *Secretario*, Bernardo annonce donc un traité sur la guerre au Chili et un autre qui porte exactement sur le même objet que la *Descripción* : « el nuevo orbe de las Indias ». Il prétend par ailleurs que ces deux thématiques relèvent davantage de son *genio* que son traité sur le *Secretario* : tout cela ressemble fort à l'aveu d'un prête-nom. Quel meilleur homme de paille qu'un soldat mutilé ? Mais quelle utilité pour Pedro, s'il ne peut profiter du crédit qu'il semble vouloir tirer de ses écrits ? Le doute abrite, quoi qu'il en soit, un paradoxe : si Pedro est peut-être l'auteur véritable du *Secretario*, il n'est pas réellement l'auteur de la *Descripción*, tant cet ouvrage compile de textes différents. Là réside, je crois, le principal pouvoir que Güemes attribue à l'écriture. Lire, copier, citer, compiler en permanence, telles sont les qualités du bon ministre d'après le *Secretario* :

s'interdisant le soulagement du repos, le jour comme la nuit [...] on ne trouvera pas de négligence dans les affaires qu'il prend en charge. [...] Il doit être versé dans l'étude des langues, lecteur des histoires, dans lesquelles en lieu et place de ses loisirs il s'adonne continuellement⁶⁹.

Le dévouement du secrétaire se mesure à la quantité du temps qu'il donne au roi. Voilà ce qui pousse Güemes, au milieu de ses dix enfants, à écrire tous les textes qu'on lui a attribués – ou pas – et voilà ce qui, à ses yeux, devrait lui permettre d'accéder à une meilleure place :

L'obligation que comporte l'office d'auditeur chez n'importe quel homme tant qu'il ne se divertit pas à un autre exercice est d'avoir le temps nécessaire pour découvrir des matières utiles, en assurant le succès du gouvernement des provinces qu'il assiste avec un soin particulier et avec affection pour Votre Majesté.

⁶⁹ « Dedicatoria » dans *Secretario*, sf. Une image semblable est utilisée par Pedro Güemes dans l'*aprobación* à l'*Epitome* de Tesillo : « les dispositions prises pour peupler et avertir les rebelles indiens, la tranquillité et l'obéissance dans lesquelles ils doivent vivre, ainsi que la façon militaire dont nous les avons vaincus, sont des signes de perfection et d'éminence dans les armes et dans les lettres, et c'est pourquoi César écrivait de nuit tant de documents pour la postérité, de sorte qu'il travaillait à toute heure. »

En plus de l'instruction des dossiers, de la correspondance quotidienne, des entretiens, des visites et des déplacements, l'auditeur qui se dévoue entièrement à sa tâche peut encore prendre le loisir d'écrire des livres, mais c'est un loisir utile car mis au service de « Sa Majesté ». Par son exemple, par son volume, le manuscrit de la *Descripción* prodigue la leçon suivante : en plus d'avoir volé de l'argent, les mauvais officiers volent le temps qu'ils doivent au roi. En l'employant bien, le bon secrétaire peut aller plus loin que la seule exécution de son office : il peut augmenter la connaissance sur l'Amérique, qui est le principal levier pour une colonisation optimale. Ce qui manque cruellement au roi, ce ne sont pas tant les soldats, qui dès qu'ils le peuvent le volent, mais des secrétaires dévoués. La plume est plus affûtée que la lame, parce qu'elle permet de connaître le passé, le présent et d'anticiper le futur. À travers ce parcours des provinces américaines, des mines, des fleuves, des richesses, des images de dévotion et des conflits au Chili, voilà donc ce que Pedro souhaitait démontrer : l'auditeur dévoué a le temps de découvrir.

Veritas filia temporis.